

problème de la conciliation du fait de l'interdépendance et de l'impératif de l'autodétermination est l'un des plus grands défis qui se posent aux décideurs politiques. Mais notre prise de conscience des complexités de l'interdépendance ainsi que de ses ramifications dans tous les secteurs de la vie nationale ne doit pas être un motif de désespoir, mais plutôt une incitation à l'action. Nous devons relever le défi que nous posent l'adaptation et le développement de mécanismes institutionnels internationaux tout autant que de nos perspectives nationales en fonction de ces nouvelles réalités et de l'impératif du changement.

Quels que soient les moyens mis en oeuvre, les mécanismes institutionnels ne suffisent pas. L'essentiel tient à la volonté de tous les pays de rendre ces instruments efficaces. Les gouvernements, quelle que soit leur perspective nationale, doivent avoir le courage de s'attaquer aux grands problèmes internationaux de l'heure. Pour ce faire, ils doivent être confiants que seule la coopération internationale peut être le garant de la sécurité, de la stabilité et de la justice pour le monde.

Monsieur le Président, les Canadiens ont cette confiance. Nous nous consacrerons, ici et partout où ces problèmes sont étudiés, à rechercher la solution aux problèmes d'envergure internationale qui touchent chacune de nos vies.